

**Agata Zielinski**

## **Pour une éthique de la relation : La dimension relationnelle de l'autonomie et de la vulnérabilité**

CNSA(caisse nationale de solidarité pour l'autonomie) 1ères rencontres scientifiques sur l'autonomie;2009

**Développer l'autonomie de la personne** : voici, si j'ai bien compris, l'objectif de la CNSA. Ce qu'un des acteurs de la CNSA commente de la façon suivante : « La première chose, c'est qu'il y a une **personne** ! ».

J'ai envie de commencer avec ce même constat : « il y a une personne » – et de l'élargir tout aussitôt par ce second constat : « il y a *des* personnes ». Il y a des personnes qui se rencontrent, qui ont des besoins, des souhaits, des projets...

Faisons un pas de plus, toujours de l'ordre du constat lié aux objectifs de la CNSA : « La première chose, c'est qu'il y a une personne, et que cette personne est *vulnérable* ». Dans l'accompagnement, il y a des *personnes* qui entrent *en relation*, et ces personnes sont *vulnérables*.

Ici, je dis à la fois une évidence, et je vais un peu vite en besogne. Je vais un peu vite car je suppose d'emblée que **dans la recherche de l'autonomie il y a une relation**. Et que dans la relation vécue entre une personne bien portante, en responsabilité, et une personne malade ou handicapée, (dans la relation d'aide, de soin ou d'accompagnement) **la vulnérabilité se trouve et s'éprouve des deux côtés**.

C'est cela que je voudrais mettre en évidence aujourd'hui : l'autonomie, aussi paradoxal que cela puisse paraître à première vue, est pétrie de relation, se développe dans une *dynamique relationnelle*. Et les aidants, accompagnants, responsables, décideurs... ont tout à gagner à reconnaître leur propre vulnérabilité. Si elle est reconnue à sa juste place, la vulnérabilité peut gagner une dimension éthique, devenir une vertu relationnelle.

### **1- Deux traditions**

Nous héritons de deux traditions dans l'usage du terme « autonomie » : la tradition kantienne (qui a façonné la pensée européenne) et la tradition anglo-saxonne (cette dernière étant de plus en plus présente dans l'éthique européenne). Avec Kant, respecter l'autonomie, c'est viser plus largement la **dignité** de la personne. Avec la tradition anglo-saxonne, la référence centrale, c'est **l'individu**.

- **C'est à Kant que nous devons l'articulation de la notion d'autonomie à celle de dignité et à celle de personne.**

L'autonomie est au sens strict la capacité à « se donner à soi-même ses propres lois », c'est-à-dire d'obéir à la raison, à la conscience morale : **faire des choix raisonnables**. Pour soi, mais pas seulement pour soi, puisque selon Kant, le critère de l'acte raisonnable est qu'il devrait pouvoir être universalisé, c'est-à-dire valable pour tous. Être autonome, c'est n'obéir qu'à soi-même, mais de façon à ce que ce choix puisse bénéficier à tout être raisonnable.

(Kant donne l'exemple du mensonge : je peux bien décider de mentir. Mais considérons ce qui se passerait si tout le monde prenait la même décision que moi : toute confiance entre les personnes serait amenée à disparaître, et à terme, ce sont les fondements de la société, de la vie commune qui seraient condamnés. Ce choix de mentir n'est donc pas raisonnable, il n'est pas moral.)

L'autonomie a pour Kant une dimension morale : elle est la **capacité d'agir moralement**.

La dignité de la personne consiste précisément en cette capacité à faire des choix moraux par soi-même, sans qu'ils soient imposés de l'extérieur. Kant oppose l'autonomie à l'hétéronomie : « Être soumis à une volonté étrangère »<sup>1</sup>, être contraint par un autre.

Lorsque j'agis sous la contrainte de quelqu'un d'autre, mais aussi sous le poids des préjugés, de la société, ou encore sous l'impulsion de mes désirs ou de mes caprices... je ne suis pas autonome.

Agir par caprice, par conformisme social ou pour faire plaisir à quelqu'un ce n'est pas être autonome !

Respecter la dignité de la personne, c'est bien la considérer comme capable de faire des choix raisonnables – des choix qui seront bons pour elle, et susceptibles d'être bons pour toute autre personne dans les mêmes conditions. La personne est à la fois considérée dans sa *singularité*, et reliée – au moins théoriquement – **à toute l'humanité**.

Le Siècle des Lumières, confiant dans la raison humaine, lui confie par conséquent un rôle d'émancipation et la capacité de décision. La définition de la personne – et sa dignité – s'enracinent là : dans la capacité d'agir raisonnablement, de se laisser guider par la raison (d'obéir à la raison, et non de suivre ses pulsions), d'« oser penser par soi-même ».

C'est la difficulté ou la *limite* de cette définition de l'autonomie : que faire lorsque la raison est déficiente, son usage limité ou simplement perturbé par les émotions, ou la souffrance (ou les médicaments) ? La dignité ne disparaît pas pour autant, elle est intrinsèque à la personne humaine, quelle que soit sa situation, selon Kant.

- **La tradition anglo-saxonne utilisera aussi volontiers le terme « autodétermination » : capacité non seulement de se gouverner soi-même, de se déterminer soi-même, mais aussi de *disposer de soi* (de son esprit comme de son corps) à partir d'une décision absolument souveraine.**

Comme dans l'autonomie kantienne, c'est bien le sujet qui est à la source de ses décisions. Mais chez Kant, c'est la raison qui gouverne. Ici, le sujet peut se déterminer aussi bien en fonction de la raison que de ses caprices, de ses désirs ou de ses peurs irrationnelles. La conséquence en est que le respect de l'autonomie ***exclut toute évaluation du caractère raisonnable ou déraisonnable de la décision***. Il n'y a pas d'autre légitimation de l'action du sujet que le fait qu'il l'ait décidée. Quelque déraisonnable qu'elle soit, la décision est considérée comme légitime parce que prise librement. L'autodétermination devient en quelque sorte à elle-même sa propre fin, devient le souverain bien : le bien visé n'est rien d'autre que l'autodétermination elle-même. (« Du moment qu'il l'a décidé, c'est que c'était bon pour lui ».) On parle d'ailleurs de l'autodétermination en terme de *droit* plus que de capacité : « droit de choisir souverainement parmi toutes les options ». (C'est la valeur suprême d'une société libérale).

Le risque de ce type de conception est d'oublier deux choses :

- Que l'autonomie ou autodétermination absolue est un leurre. Ma liberté n'est pas infinie. Même si mon consentement est éclairé, je ne peux jamais tout savoir, tout prévoir ; nul ne maîtrise toutes les données d'une situation. ***L'autonomie est intrinsèquement limitée***.

Une telle conception ne tient pas compte du fait que les désirs peuvent être multiples, confus voire contradictoires, ou la personne peut ne pas savoir ce qu'elle souhaite réellement. Nul n'a un contrôle absolu de ses pensées et de ses actions.

Nous ne prenons pas toujours les moyens adaptés à la fin visée... N'oublions pas de faire droit à la complexité de la réalité humaine !

Or, le principe d'autodétermination présuppose que nous savons toujours ce que nous voulons, que nous savons ce qui est le meilleur pour nous, et que nous pouvons toujours ce que nous désirons. L'autodétermination idéale est celle d'un sujet omniscient et omnipotent !

- Quand bien même je me détermine à agir par moi-même, en amont et en aval de mes décisions, ***il y a les autres***. Mes décisions ont des conséquences, des effets sur les autres, que je le veuille ou non, que j'accepte d'en tenir compte ou non.

En résumé :

- Il y a une définition de l'autonomie qui renvoie à la ***dignité de la personne***, qui vise la reconnaissance de la personne pour ce qu'elle est – avec son histoire, sa culture, son entourage, ses goûts... tout cela pouvant déboucher sur un « projet de vie ». La personne ne se réduit donc pas à un seul aspect de son existence (sa souffrance, son âge ou son handicap, par exemple). Il s'agit de reconnaître ce qui contribue à la faire exister pour ce qu'elle est, ce

qui lui donne *goût à la vie*. On est alors dans une dynamique *d'accompagnement*, une dynamique relationnelle.

- Il y a une définition de l'autonomie centrée sur le *choix personnel*, le droit à disposer de son existence comme on l'entend. Face à cela, les accompagnants sont dans une attitude *d'acquiescement*, avec le risque de réduire la personne à son choix, à un moment, à un seul aspect de son existence à un moment donné.

Il ne s'agit pourtant pas d'opposer terme à terme ces deux définitions. Nous voyons bien qu'elles se recoupent, ne sont pas nécessairement contradictoires, et ont chacune ses limites. Mais il s'agit d'être conscient que nous nous référons implicitement (voire inconsciemment) tantôt à l'une, tantôt à l'autre.

## 2- Une 3ème voie ? L'attention aux capacités

Plutôt que de partir d'une autonomie idéale, comme le fait Kant, comme le fait la tradition anglo-saxonne, partons du fait que l'autonomie est *imparfaite* et qu'elle *s'acquiert* !

L'autonomie, contrairement à ce que nous pensons spontanément, n'est pas toujours au principe de notre existence, mais est plutôt le résultat de processus de libération. Elle n'est pas tant un préalable que l'objet d'une conquête progressive, qui se poursuit, depuis l'enfance, à tous les moments de l'existence. N'oublions pas que notre première expérience n'est pas celle de l'autonomie, mais celle de la dépendance : nous avons tous « été enfant avant que d'être homme » ! *L'expérience de la vulnérabilité précède pour chacun de nous celle de l'autonomie.*

Accompagner l'autonomie, c'est *accompagner ce processus de libération* – et cela est valable pour chacun de nous !

Cette autonomie qui n'est pas idéale, qui n'est pas donnée toute d'un coup ni une fois pour toutes, se donne à voir *dans les capacités*. Ricoeur, pour définir la personne comme sujet de ses paroles, de ses choix et de ses actes, parle de « *l'homme capable* », celui qui peut dire « je peux ». Et Ricoeur nous invite à décliner toutes les modalités du « je peux », nos différentes capacités. Les principales sont selon lui :

o La capacité de prendre conscience de soi, de ce qu'on est, de *s'attribuer une identité* (« Je m'appelle... », « Je suis untel »). Être soi-même, se reconnaître soi-même, c'est-à-dire différent des autres.

o La capacité *d'agir par soi-même* (le pouvoir-faire) : faire advenir dans le monde des événements, des nouveautés, quelque chose qui n'aurait pas existé sans moi... Faire arriver quelque chose – et pouvoir dire « C'est moi qui l'ai fait ».

o La capacité de *raconter* : pouvoir rendre compte de ses choix, exposer l'intention qui nous guidait dans telle ou telle action, élaborer le récit de sa vie, relier entre eux des événements, c'est – fondamentalement – la capacité à *donner du sens à sa vie*. « Voilà pourquoi j'ai fait cela, voilà le sens que cela donne à ma vie ».

o La capacité de se reconnaître à l'origine d'une parole ou d'une action, d'être *responsable* (l'imputabilité). Jusqu'à pouvoir porter les conséquences de ses actes. Avec Ricoeur, nous pouvons mettre en évidence la *dimension relationnelle* – intersubjective – de ces capacités :

o Savoir qui je suis, c'est pouvoir répondre à une question qui me précède, à une interpellation venue d'autrui : « Qui es-tu ? ». Cela suppose aussi de pouvoir être reconnu comme tel par d'autres.

o Agir, c'est rencontrer dans le monde d'autres personnes qui y agissent également – et qui peuvent se présenter comme des aides, des partenaires ... ou des obstacles !

o Raconter, parler, c'est pouvoir être entendu, entrer dans un dialogue, un échange qui peut-être nous précède.

o La responsabilité a une dimension sociale, elle est aussi l'affaire de la justice. Je suis responsable devant d'autres, ou même responsable d'autrui comme le dit Levinas.

Favoriser l'autonomie, c'est alors *faire attention* aux capacités de la personne pour d'abord *en être le témoin*. Les repérer, aider à les repérer, les nommer... c'est entrer dans une *dynamique de reconnaissance* dont tout un chacun a besoin pour se sentir exister personnellement. C'est permettre à l'autre d'être reconnu dans ses capacités.

Être acteur en faveur des capacités d'autrui, ce n'est pas seulement en être le témoin, mais c'est encore les *développer*, les *susciter*... donner les moyens de les faire passer à l'effectivité. Faire advenir des capacités qui peut-être n'avaient pas encore eu l'occasion de se révéler. Ce n'est pas seulement demander à quelqu'un « que veux-tu ? », mais aussi dire « tu peux, et tu peux encore plus que cela » : favoriser l'articulation du désir et des capacités en tenant compte de la réalité.

Dès lors, l'autonomie peut être définie comme la capacité d'arbitrer entre plusieurs possibilités et de choisir ce qui apparaît comme raisonnable en fonction de ce que l'on est.

Plus largement, l'autonomie est la capacité de se fixer des buts, de se donner des fins, de le signifier à d'autres, et de recevoir un éclairage sur comment et en vue de quoi on veut vivre :

***Capacité à donner du sens à sa vie dans un dialogue avec autrui.***

Nul n'est une île.

***Nous n'existons pas sans les autres.***

L'autonomie consiste bien à choisir par soi-même (autodétermination). Mais on ne choisit pas seul, nos choix ne sont pas isolés du reste du monde. Nous aurons beau faire comme si les autres n'existaient pas, tous nos choix sont pétris de nos relations humaines (nos choix pour, nos choix avec, nos choix contre...), et ont des conséquences sur nos relations, sur les autres. Nos *choix*, comme nos capacités, sont *relationnels* : ils sont « habités » – plus ou moins consciemment – par nos relations. Nous le voyons bien lorsque nous voulons quelque chose par amour ou par haine, pour obtenir de l'amour ou de la reconnaissance, pour retrouver l'estime de soi dans le regard d'autrui.

***Le respect de la personne va donc au-delà du simple respect de l'autodétermination*** (n'oublions pas que dans certaines situations, laisser la personne décider par elle-même peut être une forme d'abandon).

Le respect de la dignité de la personne inclut la prise en considération de son histoire, de ses relations, de ses contradictions ou ambivalences, de ses difficultés éventuelles à se projeter et à réaliser ses projets – bref, de ses capacités et de ses incapacités, de sa vulnérabilité. La réalité des personnes, c'est à la fois l'autonomie et la vulnérabilité : nous ne pouvons pas séparer l'autonomie de la vulnérabilité dans notre existence.

### **3- La vulnérabilité, vertu relationnelle**

Tout sujet est à la fois agissant et souffrant.

Qu'elle puisse s'éclipser, demander à être aidée, cela montre bien que ***l'autonomie elle-même est vulnérable***. Nos capacités ont pour revers des limites, des incapacités. Toute capacité est vulnérable, exposée à être réduite, à régresser, voire à disparaître. La condition humaine est fragile, vulnérable : ainsi de notre autonomie.

Ainsi, il nous est parfois difficile, voire impossible de dire qui nous sommes, quel est l'aspect le plus profond de notre identité ; nous pouvons nous tromper nous-même, nous tromper sur nous-même. Nous ne pouvons pas toujours faire ce que nous voudrions. Il nous est parfois bien malaisé de trouver une cohérence à ce qui nous arrive, de déterminer un

sens à notre vie. Nous ne voulons pas toujours être tenus pour responsable de choix qui nous déplaisent, d'actions dont les conséquences nous dépassent. En tout cela, nous faisons l'expérience d'un ***conflit intérieur entre nos capacités et nos incapacités***, entre notre aspiration à l'autonomie et notre vulnérabilité.

Par là, nous voyons que la vulnérabilité n'est pas seulement du côté de la personne malade ou handicapée. Il y a aussi une vulnérabilité du soignant ou de l'accompagnant. La vulnérabilité serait ce qu'un médecin et philosophe<sup>2</sup> nomme le « ***fonds commun d'humanité*** ». Loin d'être un échec ou une impuissance, la vulnérabilité des bien portants ou des valides est la condition de possibilité d'une relation plus proche. ***Correctif de l'asymétrie*** (qui caractérise la relation d'aide ou la relation de soin), la vulnérabilité peut apparaître comme une vertu éthique. Capacité à « être affecté » par autrui, elle ***nous tourne vers autrui***.

Reconnaître que nous avons la vulnérabilité en partage, c'est pouvoir reconnaître la dignité d'autrui, sans condescendance ni pitié, dans un regard d'égal à égal. Un regard qui renvoie à l'autre sa dignité, qui le renvoie à *l'estime de soi*. Se regarder *de visage à visage*, dans cette commune vulnérabilité, fait percevoir qu'il n'y en a pas un qui serait plus digne que l'autre. Et c'est à partir de là, et non de ma hauteur, que je peux aider à l'autonomie de celui qui apparaît plus vulnérable que moi

**« Comment cette attention aux capacités ne vire-t-elle pas en pitié ou en condescendance ? Qu'est-ce qui la préserve de l'asymétrie ? A l'asymétrie vient s'opposer le « fonds commun d'humanité » : la condition de « l'être avec », de l'accompagnement, c'est rencontrer autrui à partir de ce que nous avons en commun, c'est-à-dire la vulnérabilité. Etre vulnérable, c'est être exposé à ce qui blesse – à ce qui bouleverse, à ce qui change mes plans, affecte mon existence. La vulnérabilité est cette capacité à être affecté, exposé à la blessure du monde et à l'existence même d'autrui.**

Elle peut être éprouvée dans le corps et dans la conscience, à ce point où le bouleversement ne me retourne pas sur moi-même, mais m'ouvre à une autre existence. Je fais l'expérience d'être vulnérable à l'existence d'autrui, affecté par ce qu'il est. Et ce qui m'apparaît d'autrui et qui me touche, c'est sa propre capacité à être affecté par les choses du monde, les événements, les autres... ce qui survient dans sa propre existence. Je le découvre vulnérable, je me découvre vulnérable. « Le Moi, de pied en cap, jusqu'à la moelle des os, est vulnérabilité » écrit Levinas.

Je ne peux véritablement rencontrer autrui qu'à partir de ma propre vulnérabilité, alors même que je suis affecté par la sienne. Si les vécus de notre expérience du monde demeurent incommensurables, la capacité à être affecté par ce qui est extérieur nous est commune. Vulnérables l'un à l'autre, vulnérables l'un par l'autre.

Si « être avec », accompagner, est une disposition qui demande à s'exercer, c'est sans doute à partir de la commune vulnérabilité : attention à celle de l'autre, mais aussi à ma propre vulnérabilité comme moyen de rencontre authentique d'autrui. C'est à partir de la reconnaissance de ma vulnérabilité que je peux engager mon existence. Engager mon existence pour reconnaître les capacités d'autrui, l'aider à les reconnaître et à les exercer.

Qu'est-ce à dire, sinon espérer pour lui le meilleur, parier sur lui. Parier qu'il est capable du meilleur, qu'il peut choisir et rechoisir la vie, même si l'existence lui est chose difficile. Prendre appui sur tout ce qui en lui désire la vie. Devancer le désir de la vie en l'autre : y être attentif pour lui lorsqu'il semble disparaître.

L'espérer, contre toute espérance. Se tenir auprès de l'autre dans son désir de vie – même et d'autant plus lorsqu'il est ténu –, à partir de mon désir de vie. Accompagner l'autre dans la marche de son désir. Que son existence lui soit désirable.

En conclusion, rappelons que l'autonomie n'est pas un donné préalable, n'est pas donnée une fois pour toutes, mais qu'elle va grandissant – régressant parfois –, elle fait l'objet d'un combat. Et qui combat s'expose à la blessure : notre autonomie est vulnérable ! Elle se donne à voir et s'expérimente dans nos capacités. Elle demande à être reconnue et parfois stimulée, ce qui la met immédiatement dans une dynamique relationnelle. Je ne suis pas autonome sans les autres !

2 Lazare BENAROYO, « Soin, confiance et disponibilité » in *Éthique & santé*, 2004, 1, p.60-63.

3 Cf. Agata ZIELINSKI, « Avec l'autre : la vulnérabilité en partage », *Etudes*, juin 2007, p.769-778 :

#### **BIBLIOGRAPHIE :**

Emmanuel KANT *Fondements de la métaphysique des moeurs*, Delagrave, 1994.

Paul RICOEUR *Soi-même comme un autre*, Seuil, 1991.

*Parcours de la reconnaissance*, Stock, 2004.

Emmanuel LEVINAS *Humanisme de l'autre homme*, Livre de Poche, 1987 (1972).

Lazare BENAROYO, « Soin, confiance et disponibilité », *Éthique & santé*, 2004, 1.

Agata ZIELINSKI « Avec l'autre : la vulnérabilité en partage », *Etudes*, juin 2007.